

# DOSSIER DE CANDIDATURE AUX PRIX SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Dossier à renvoyer avant le 19 avril 2019 par voie électronique  
uniquement à [prixanteautravailft@mnt.fr](mailto:prixanteautravailft@mnt.fr)

**PRIX  
SANTÉ  
ET MIEUX-ÊTRE  
AU  
TRAVAIL**  
DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE

2019

## ATTESTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Je soussigné(e) (nom et prénom)

.....

En ma qualité de (fonction)

.....

Au sein de (préciser la collectivité)

.....

- reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement de la 7<sup>e</sup> édition du Prix santé et mieux-être au travail de la fonction publique territoriale 2019,
- certifie que les informations et documents transmis pour le dossier de candidature sont vrais et exacts,
- autorise les organisateurs :

la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 775 678 584 dont le siège social est situé à Paris – 9<sup>e</sup> arrondissement - 4 rue d'Athènes

et

la SMACL Assurances : Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - Immatriculée au RCS de Niort sous le numéro 301 309 605. Siège social, 141 avenue Salvador-Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9

à utiliser gracieusement le logo, et citer la collectivité à l'occasion d'événements organisés autour du Prix santé et mieux-être au travail, d'articles et d'interviews,

- cède à l'organisateur, à titre gracieux et pour une durée de 12 mois à compter de la cérémonie de proclamation des collectivités primées, les droits de reproduction, traduction, adaptation, représentation, incorporation ou d'intégration du projet sur tous supports (papier, électronique, radio, TV, affiches, web et réseaux sociaux...). Cela permettra notamment à l'organisateur de présenter le projet, les résultats du prix, sous forme d'articles, d'affiches, sur ses sites Internet et ses magazines.

Date

Signature et cachet de la collectivité

.....

Les informations collectées dans ce formulaire sont obligatoires pour traiter votre candidature, à défaut celle-ci ne pourra pas être prise en compte. Les données à caractère personnel recueillies au soutien de ce formulaire sont collectées par la MNT, responsable de traitement, et ont pour finalité de traiter votre candidature et d'assurer la gestion administrative du Prix santé et mieux-être au travail, par les personnels habilités de la MNT et de la SMACL son partenaire pour cette opération. Les données collectées sont détruites trois (3) ans après la remise des prix, afin d'assurer un suivi du prix santé et mieux-être au travail sur cette période. Leur traitement est fondé sur votre consentement donné par la signature du présent formulaire complété. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Ce retrait ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

Vous disposez du droit de demander l'accès aux données vous concernant, la rectification ou l'effacement de celles-ci ainsi que le droit de communiquer des directives concernant le sort de vos données après votre décès. Vous disposez encore du droit de solliciter, pour motif légitime, la limitation du traitement, de vous opposer audit traitement et du droit à la portabilité des données.

Vous pouvez exercer vos droits, par un écrit signé et en justifiant de votre identité par tout moyen, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la MNT par courriel à [dpo@mnt.fr](mailto:dpo@mnt.fr) ou par courrier au 4, rue d'Athènes – 75009 Paris. La copie d'un titre d'identité comportant la signature du titulaire pourra éventuellement vous être demandée.

Enfin, vous avez encore le droit d'introduire une réclamation relative à la protection des données auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés [CNIL] site 3, Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07 – Tél. : +33 (0)1.53.73.22.22 ou [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

# LES CATÉGORIES DE PRIX

Dossier à renvoyer avant le 19 avril 2019 par voie électronique [uniquement à prixsanteautravailfpt@mnt.fr](mailto:prixsanteautravailfpt@mnt.fr)



## SANTÉ AU TRAVAIL & PRATIQUES INNOVANTES

2019

Cette catégorie récompense toute initiative innovante en matière de démarche en santé au travail. Le caractère innovant de l'action sera valorisé par le candidat et pourra être attribué au **pilotage de la démarche**, à l'**utilisation de nouveaux outils** et/ou **technologies** ainsi qu'à la **gestion des ressources humaines**, ou toutes autres **approches innovantes**.

Cette catégorie récompense toute initiative qui fait de la santé au travail un levier d'actions pour améliorer l'efficacité de la collectivité ainsi que le service rendu aux usagers.



## SANTÉ AU TRAVAIL & QUALITÉ DE SERVICE

2019



## SANTÉ AU TRAVAIL & ACTEURS DU TERROIRE

2019

Cette catégorie récompense toute initiative qui vise à s'entourer d'**acteurs de proximité** afin d'apporter une réponse adaptée à la démarche en santé au travail de la collectivité. Le caractère local de la démarche sera valorisé par le candidat et pourra concerner la mobilisation de professionnels locaux ou encore la mise en relation avec des structures locales.

Cette catégorie récompense toute initiative qui, en rendant **toutes les personnes concernées actrices**, permet une **construction partagée** de la démarche de santé au travail au sein de la collectivité, à partir des **retours d'expérience des agents**.



## SANTÉ AU TRAVAIL & DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

2019



## PRIX PRÉVENTION ET RISQUES ROUTIERS

2019

Cette catégorie récompense toute initiative concluante en matière de **prévention du risque routier**. La démarche préventive sera valorisée et concernera les moyens adoptés, la mise en place de méthodes innovantes et d'une politique de gestion du risque, autant d'éléments qui ont permis à la collectivité de réduire son exposition à ce risque.

Cette catégorie récompense toute initiative de **centre de gestion dans l'accompagnement de collectivités affiliées** en matière de santé au travail. L'accompagnement sera valorisé par le candidat et pourra concerner la mise à disposition d'outils et/ou de ressources.



## PRIX SPÉCIAL CENTRE DE GESTION

2019

# 1 / PRÉSENTATION DU CANDIDAT

Nom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

## TPOLOGIE

Commune

CIAS/CCAS

Structure mixte associée ( ex. : ville + CCAS)

Conseil départemental

Autres :

Centre de gestion (CDG)

SDIS

Conseil régional

Intercommunalité : .....

## EFFECTIFS

Nombre **d'habitants** : .....

Nombre total **d'agents** : .....

## MISSIONS « SANTÉ AU TRAVAIL » AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Existe-t-il un **service dédié** ? Oui Non

**Si oui**, quelle est sa place dans l'organigramme ?

**Si non**, qui assure ces missions ? (CDG, autre acteur...)

La collectivité dispose-t-elle d'un **médecin de prévention** : Oui Non

Si oui, est-il impliqué dans les **démarches de prévention** : Oui Non

La collectivité dispose-t-elle **d'assistants en prévention** : Oui Non

La collectivité dispose-t-elle de **conseillers de prévention** : Oui Non

**Formations** suivies par les assistants / conseillers de prévention :

**Autres** :

## POLITIQUE DE PRÉVENTION/SANTÉ AU TRAVAIL

La collectivité a-t-elle réalisé son **Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)** ? Oui Non

Si oui,

• est-il mis à jour régulièrement ? Oui Non

• date de la dernière mise à jour : ..... (JJ/MM/AAAA)

Les **RPS** sont-ils intégrés dans le **DUER** ? Oui Non

Si oui, date d'intégration : ..... (JJ/MM/AAAA)



Décrivez la politique de **prévention/santé au travail** au sein de votre collectivité : \_\_\_\_\_

## CONTEXTE ADMINISTRATIF

Vous indiquerez tout contexte administratif particulier (fusion en cours/prévue, réorganisation...): \_\_\_\_\_

# 2 / PRÉSENTATION DU PROJET

## PERSONNE RÉFÉRENTE DU PROJET

Nom : ..... Prénom : .....

Titre ou fonction : .....

Courriel : ..... Téléphone : .....

## TITRE DU PROJET

\_\_\_\_\_

## CATÉGORIE DE PRIX DANS LAQUELLE LE PROJET S'INSCRIT (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

- Santé au travail et pratiques innovantes
- Santé au travail et qualité de service
- Santé au travail et acteurs du territoire
- Santé au travail et démarche participative
- Prix Prévention et risques routiers
- Prix spécial Centre de gestion



## CONTRIBUTEURS DU PROJET :

Vous décrirez les parties prenantes du projet internes et externes à la collectivité.

## PÉRIODE DE RÉALISATION / DE LANCEMENT DU PROJET :

## SYNTHÈSE DE VOTRE PROJET :

Vous décrirez, de façon synthétique, le projet dans son ensemble.



## POURQUOI PENSEZ-VOUS QUE VOTRE PROJET EST PERTINENT AU REGARD DE LA CATÉGORIE CHOISIE ?

Vous justifierez le choix de la catégorie dans laquelle vous candidatez.



## QUEL EST LE CONTEXTE À L'ORIGINE DE VOTRE PROJET ?

Vous décrirez ici l'élément déclencheur ayant donné naissance à votre démarche de prévention,  
ainsi que le contexte dans lequel celle-ci s'inscrit, au regard des enjeux de votre collectivité.



## QUELLES SONT LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET ?

Vous décrirez, de façon détaillée, les différentes étapes de réalisation du projet.



## COMMENT VOTRE PROJET S'INSCRIT-IL DANS LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION GLOBALE DE LA COLLECTIVITÉ ?



## QUELS SONT LES RÉSULTATS OBTENUS ET SES RÉPERCUSSIONS AUPRÈS DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ ET DES USAGERS DU SERVICE PUBLIC ?

Vous décrierez, de façon détaillée, les résultats constatés

## QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE VOTRE PROJET ?

Vous décrierez, de façon détaillée, les perspectives données à ce projet

Les informations collectées dans ce formulaire sont obligatoires pour traiter votre candidature, à défaut celle-ci ne pourra pas être prise en compte. Les données à caractère personnel recueillies au soutien de ce formulaire sont collectées par la MNT, responsable de traitement, et ont pour finalité de traiter votre candidature et d'assurer la gestion administrative du Prix santé et mieux-être au travail, par les personnels habilités de la MNT et de la SMACL son partenaire pour cette opération. Les données collectées sont détruites trois (3) ans après la remise des prix, afin d'assurer un suivi du prix santé et mieux-être au travail sur cette période.

Leur traitement est fondé sur votre consentement donné par la signature du présent formulaire complété. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Ce retrait ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

Vous disposez du droit de demander l'accès aux données vous concernant, la rectification ou l'effacement de celles-ci ainsi que le droit de communiquer des directives concernant le sort de vos données après votre décès. Vous disposez encore du droit de solliciter, pour motif légitime, la limitation du traitement, de vous opposer audit traitement et du droit à la portabilité des données.

Vous pouvez exercer vos droits, par un écrit signé et en justifiant de votre identité par tout moyen, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la MNT par courriel à [dpo@mnt.fr](mailto:dpo@mnt.fr) ou par courrier au 4, rue d'Athènes – 75009 Paris. La copie d'un titre d'identité comportant la signature du titulaire pourra éventuellement vous être demandée.

Enfin, vous avez encore le droit d'introduire une réclamation relative à la protection des données auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés [CNIL] sise 3, Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07 – Tél. : +33 (0)1.53.73.22.22 ou [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

# CANDIDATURE

Candidature à envoyer  
par voie électronique **uniquement**  
**[prixanteautravailfpt@mnt.fr](mailto:prixanteautravailfpt@mnt.fr)**  
avant le **19 avril 2019**



Des pièces complémentaires **éventuelles**  
(ex : supports, photos, documents écrits, outils)  
peuvent être adressées **exclusivement**  
**par voie électronique** en même temps que  
l'envoi du dossier de candidature. Il est toutefois  
important de noter que le dossier de candidature  
sera examiné prioritairement par le jury.

Le dossier présente de manière exhaustive et  
**synthétique** le projet porté par la collectivité.

L'envoi du dossier peut être effectué  
à compter du **18 février 2019**.

Le règlement des Prix santé  
et mieux-être au travail est  
consultable sur **[collectivites.mnt.fr](http://collectivites.mnt.fr)**



# PRIX SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

2019

initiés par



avec le soutien de



en partenariat avec

